

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 31 mars 2010 à 20 heures

Présents : Mmes Bérengère BOCH - Cécile BURDIN – Annick TOURT – Christelle ZAPILLON - Mrs Jean-Pierre JORCIN – Yoann CHOISEAU – Cédric GAGNIERE - Pierre GAGNIERE – Sébastien PEANT (arrivé à 21 h 20) - Gilbert PILLOUD – Gilbert SUIFFET –

Procurations : de Marie-Laure FILLIOL à Christelle ZAPILLON – de Yvan BOURGEOIS à Annick TOURT – de Romain GRAVIER à Sébastien PEANT

Invitée : Me Valérie JEAMET

➤ **Approbation des comptes rendus des réunions du 21 janvier, 3 mars et 17 mars 2010**

Pas de remarques

➤ **Compte rendu de délégations d'attributions**

Néant

➤ **Compte administratif 2009**

• *Commune*

Section de fonctionnement

Dépenses	2 249 153.78 €
Recettes	2 941 196.07 €

Section d'investissement

Dépenses	1 399 737.12 €
Recettes	2 633 614.73 €

Le résultat global d'exécution du budget, compte-tenu des restes à réaliser, s'élève à 1 475 919.90 €. Il sera repris au budget primitif 2010 :

- Investissement : excédent reporté 783 877.61 €
- Fonctionnement : excédent reporté 42 042.29 €, affectation du résultat 650 000 €.

Le résultat des budgets annexes est de :

- ZAC du Plan des Champs 34 958.33 €
- Lotissement Herbefin 4 163.40 €
- Lotissement de Saint-Martin 88 843.13 €

• *Service de l'eau*

Section de fonctionnement

Dépenses	78 567.22 €
Recettes	163 284.24 €

Section d'investissement

Dépenses	401 867.53 €
Recettes	894 237.74 €

Le résultat d'exécution du budget s'élève à 577 087.33 € et sera repris au budget primitif 2010 :

- Investissement : excédent reporté 492 370.21 €

- Fonctionnement : excédent reporté 44 717.02 €, affectation du résultat 40 000 €.

Les comptes administratifs (commune, budgets annexes et service de l'eau) sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Approbation des comptes de gestion**

Les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2009 par le receveur, Madame Valérie JEAMET, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de la part du conseil municipal.

➤ **Affectation des résultats**

Le conseil municipal décide l'affectation du résultat de l'exercice 2009 au compte de réserves 1068 de l'exercice 2010 pour un montant de :

- Budget communal 650 000 €
- Service de l'eau 40 000 €

Budget primitif 2010

- *Commune*

- Fonctionnement

Le budget primitif s'équilibre à 3 233 900 € permettant de dégager 1 007 700 € pour la section d'investissement. Les taux d'imposition sont inchangés pour les 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti). La taxe professionnelle est remplacée pour 2010 par une compensation relais équivalente au produit de la TP 2009.

- Investissement

La section s'équilibre à 5 769 573 €, comprenant les opérations principales suivantes :

	Dépenses	Recettes
Remboursement capital emprunts	485 773 €	
Virement de la section de fonctionnement		1 007 700 €
Affectation du résultat		650 000 €
Amortissement subvention équipement (Sablons)		226 000 €
FCTVA		163 143 €
Rembt avance communale (budgets St Martin et ZAC)		921 157 €
Opérations		Subventions
Aménagement forêt	10 000 €	
Bâtiments divers	100 000 €	31 200 €
Voirie divers (dont terrain multisports)	50 000 €	
Réseau électrique	100 000 €	
Entrée village (enfouissement réseau électrique)	10 000 €	6 863 €
Bibliothèque (ordinateurs/signalisation)	3 800 €	1 000 €
Camping	50 000 €	
Grand plan (piste et retenue collinaire)	80 000 €	48 000 €
Diagnostic sécurité Lbg / Lvd (+ actions)	80 000 €	17 500 €
Centre de congrès	3 500 000 €	1 280 000 €
Fumière	50 000 €	
Maison multigénérationnelle	350 000 €	

Etude réhabilitation mairie	30 000 €	
Etude bois énergie	101 000 €	90 300 €
Valorisation touristique Grand Mont-Cenis	230 000 €	100 000 €
Sentiers Mont-Cenis	50 000 €	30 000 €
Travaux crues 2008	320 000 €	240 233 €

- *Budgets annexes*

ZAC du Plan des Champs

↳ Fonctionnement	3 100 000 €
↳ Investissement	1 460 000 €

Lotissement d'Herbefin

↳ Fonctionnement	91 836 €
↳ Investissement	43 836 €

Les travaux de finition et la vente du dernier lot sont prévus dans ce budget.

Lotissement de Saint-Martin

↳ Fonctionnement	868 844 €
↳ Investissement	818 844 €

Service de l'eau

Il s'équilibre en dépenses et en recettes :

↳ Section d'exploitation	181 000 €
↳ Section d'investissement	965 371 €

En investissement 190 000 € sont prévus pour la protection des captages du Mont-Cenis et 300 000 € pour l'achèvement des travaux de construction du réservoir de Sainte-Marie.

Les budgets primitifs sont adoptés :

Commune : 8 pour - 3 contre – 3 abstentions

ZAC du plan des champs : 9 pour - 5 abstentions

Herbefin : 13 pour - 1 abstention

St Martin : unanimité

Service de l'eau : 11 pour - 1 contre – 2 abstentions

La séance est levée à 22 h 20.